

**BAGNOLS – COGNYP – FRONTENAS – JARNIOUX – MOIRÉ – THEIZÉ – VILLE SUR JARNIOUX**



L'association ADMR d'aide à domicile de Theizé a été créée en 1960 pour les familles, les personnes âgées et les personnes handicapées.

**Permanence ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30, les mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.**

«Maison des services ADMR»

47, rue Saint Antoine

69620 THEIZE

Tél : 04 74 71 15 34 (répondeur en dehors des horaires)

Courriel : [admr.despierresdorees@fede69.admr.org](mailto:admr.despierresdorees@fede69.admr.org)

Des locaux accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite.

Depuis fin 2020, l'association est pilote dans le Rhône pour l'expérimentation du numérique à domicile grâce aux salariés qui apprennent aux personnes aidées à utiliser une tablette pour se divertir, communiquer ou faciliter leur quotidien. Ce projet financé par la Région, a notamment pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées et handicapées.

**Domaines d'intervention :**

**1. Pour les personnes âgées et ou handicapées :**

- aide à la personne
- aide aux travaux ménagers
- transport (courses, médecin...)
- téléalarme



**2. Pour les familles :**



- assistance familiale personnalisée
- tâches ménagères
- accompagnement à l'école et aide aux devoirs
- garde d'enfants à domicile

**3. Pour tous :** Portage des repas avec repas assuré 7 jours sur 7, adapté au régime de chacun

Tous ces services peuvent éventuellement bénéficier d'une **aide financière de la part des caisses de retraites ou du département avec l'A.D.P.A.** (Aide Départementale aux Personnes Agées). Le bénéficiaire reste redevable d'une participation variable selon ses ressources.

**AVANTAGE FISCAL : 50 % des sommes dépensées sont déductibles des impôts sur le revenu et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, généralisation du crédit d'impôt accordé à toutes les personnes aidées même si elles sont non imposables.**

**Fonctionnement du service**

**1. Aides à domicile**

- Les intervenantes sont porteuses d'une **carte professionnelle**.
- Elles bénéficient d'une **formation** tout au long de leur parcours professionnel permettant de garantir une bonne qualité de service.
- Pendant le confinement, l'ADMR a continué d'assurer ses services pour les tâches essentielles pour les personnes âgées dépendantes et privées de visites. Parmi les 17 salariés, 6 ont fait une formation COVID.
- Le remplacement du personnel est assuré en cas de maladie, vacances ou formation.
- **Sur notre commune, elles sont intervenues en 2020, auprès de 15 personnes pour 1821 heures.**

**2. L'association**

- Elle est l'employeur du personnel d'intervention et **recherche des auxiliaires de vie et des aides à domicile**.
- Elle est gérée par un bureau et un conseil d'administration réunissant 18 bénévoles issus des communes où l'association a son activité. Notre association recrute aussi des bénévoles !

Vous souhaitez être utile pour les autres, vous aimez les contacts, vous avez envie de partager et développer des compétences et des savoir-faire, vous avez du temps... **Rejoignez l'association nous avons besoin de vous !**

Les membres du bureau :

**Présidente** : Lucie BOCCOZ  
**Trésorières** : Alice DEGUS et Françoise DEBRUN  
**Secrétaires** : Cécile ABATE MAURIN et Marie-Noëlle SURREL

- Outre la gestion quotidienne, des actions sont menées chaque année pour aider au financement de l'association, comme les ventes de plantes fleuries lors de la fête des mères et la vente de calendriers en fin d'année. A ces occasions, les usagers et leurs familles sont sollicités.